

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

FLUXCLENE CLEANING SOLVENT (Combi)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit FLUXCLENE CLEANING SOLVENT (Combi)

Numéro du produit FLU-db, EFLU400DB, ZE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations déconseillées Nous n'avons actuellement pas d'informations sur les utilisations identifiées. Elles seront ajoutées à la présente fiche de sécurité lorsque disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fournisseur**

Fabricant ELECTROLUBE. A division of HK WENTWORTH LTD
ASHBY PARK, COALFIELD WAY,
ASHBY DE LA ZOUCH, LEICESTERSHIRE LE65 1JR
UNITED KINGDOM

+44 (0)1530 419600

+44 (0)1530 416640

info@hkw.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification****Dangers physiques**

Aerosol 1 - H222, H229

Dangers pour la santé humaine

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H336

Dangers pour l'environnement

Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Xi;R36/38. R43. F+;R12. N;R50/53. R67.

Environnement

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

Physicochimique

Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur. Les vapeurs d'aérosols peuvent être enflammées lors de la pulvérisation sur une flamme nue ou tout matière incandescente.

2.2. Éléments d'étiquetage**Pictogramme de danger**

FLUXCLENE CLEANING SOLVENT (Combi)**Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
 P280 Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Contient

CYCLOHEXANE, 1-MÉTHOXY-2-PROPANOL, PROPANE-2-OL, HEXANE, MÉLANGE D'ISOMÈRES (CONTENANT MOINS DE 5% DE N-HEXANE, CE N° 203-777-6, HEPTANE, Orange Terpenes

Mentions de mise en garde supplémentaires

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P313 Consulter un médecin.
 P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur. The above phrases are the risks associated with the product

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

CYCLOHEXANE	30-60%
Numéro CAS: 110-82-7 Numéro CE: 203-806-2 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119463273-41-XXXX	
Facteur M (aigu) = 1 Facteur M (chronique) = 1	
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Flam. Liq. 2 - H225	F;R11 Xn;R65 Xi;R38 R67 N;R50/53
Skin Irrit. 2 - H315	
STOT SE 3 - H336	
Asp. Tox. 1 - H304	
STOT SE 3 - H336	
Aquatic Acute 1 - H400	
Aquatic Chronic 1 - H410	

FLUXCLENE CLEANING SOLVENT (Combi)

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL		10-30%
Numéro CAS: 107-98-2 Numéro CE: 203-539-1 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457435-35-0000		
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)	
Flam. Liq. 3 - H226	R10 R67	
STOT SE 3 - H336		
STOT SE 3 - H336		
PROPANE-2-OL		10-30%
Numéro CAS: 67-63-0 Numéro CE: 200-661-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-XXXX		
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)	
Flam. Liq. 2 - H225	F;R11 Xi;R36 R67	
Eye Irrit. 2 - H319		
STOT SE 3 - H336		
STOT SE 3 - H336		
HEXANE, MÉLANGE D'ISOMÈRES (CONTENANT MOINS DE 5% DE N-HEXANE, CE N° 203-777-6		5-10%
Numéro CAS: Numéro CE:		
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)	
Flam. Liq. 2 - H225	F;R11 Xn;R65 Xi;R38 R67 N;R51/53	
Skin Irrit. 2 - H315		
STOT SE 3 - H336		
Asp. Tox. 1 - H304		
Orange Terpenes		1-5%
Numéro CAS: 8028-48-6 Numéro CE: 232-433-8 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119529223-47-XXXX		
Facteur M (aigu) = 1		
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)	
Flam. Liq. 3 - H226	Xn;R65. Xi;R38. N;R50/53. R10,R43.	
Skin Irrit. 2 - H315		
Skin Sens. 1 - H317		
Asp. Tox. 1 - H304		
Aquatic Acute 1 - H400		
Aquatic Chronic 2 - H411		
HEPTANE		1-5%
Numéro CAS: 142-82-5 Numéro CE: 205-563-8		
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)	
Flam. Liq. 2 - H225	F;R11 Xn;R65 Xi;R38 R67 N;R50/53	
Skin Irrit. 2 - H315		
STOT SE 3 - H336		
Asp. Tox. 1 - H304		
Aquatic Acute 1 - H400		
Aquatic Chronic 1 - H410		

FLUXCLENE CLEANING SOLVENT (Combi)

N-HEXANE	<1%
Numéro CAS: 110-54-3 Numéro CE: 203-777-6	
Facteur M (aigu) = 1	
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Flam. Liq. 2 - H225	F;R11 Repr. Cat. 3;R62 Xn;R48/20,R65 Xi;R38 R67 N;R51/53
Skin Irrit. 2 - H315	
Repr. 2 - H361f	
STOT SE 3 - H336	
STOT RE 2 - H373	
Asp. Tox. 1 - H304	
Aquatic Acute 1 - H400	
Aquatic Chronic 2 - H411	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Commentaires sur la composition Aucun ingrédient classé, ou soumis à des limites d'exposition professionnelle, présent au-dessus des niveaux de divulgation.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Information générale**

Si les tissus sont gelés, ne pas enlever les vêtements mais rincer avec beaucoup d'eau tiède. Consulter un médecin.

Inhalation

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Garder la personne touchée au chaud et au repos. Consulter un médecin immédiatement. Consulter un médecin.

Ingestion

Non pertinent.

Contact cutané

Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

Contact oculaire

Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer à l'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires****Indications pour le médecin**

Traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc. Eau pulvérisée, brouillard ou brume. Poudre.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**Dangers particuliers**

Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Les vapeurs peuvent être enflammées par une étincelle, une surface chaude ou une braise. Le produit est inflammable. Chauffer peut engendrer des vapeurs inflammables.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

FLUXCLENE CLEANING SOLVENT (Combi)

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Déplacer les conteneurs hors de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Éliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Le produit contient une substance qui est dangereuse pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique. Voir Section 12 pour de plus amples informations sur les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Éviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Entreposer à une température modérée dans un endroit sec et bien aéré.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

FLUXCLENE CLEANING SOLVENT (Combi)

CYCLOHEXANE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 300 ppm 1050 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 375 ppm 1300 mg/m³

PROPANE-2-OL

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 400 ppm 980 mg/m³

HEPTANE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 400 ppm 1600 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

N-HEXANE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 50 ppm 170 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

PROPANE-2-OL (CAS: 67-63-0)

DNEL

Industrie - Contact avec la peau; : 888 mg/kg/jour

Industrie - Inhalatoire; : 500 mg/m³

Consommateur - Contact avec la peau; : 319 mg/kg/jour

Consommateur - Inhalatoire; : 89 mg/m³

Consommateur - Ingestion; : 26 mg/kg/jour

PNEC

- Eau douce; 140.9 mg/l

- Eau de mer; 140.9 mg/l

- Sediment; 552 mg/kg

- Sol; 28 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées. EN166

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc butyle. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.

Mesures d'hygiène

Utiliser la sécurité intégrée pour réduire la contamination de l'air à des niveaux d'exposition admissibles. Prévoir une fontaine oculaire.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre combiné, type A2/P3.

FLUXCLENE CLEANING SOLVENT (Combi)

EN14387

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

Aerosol. Liquide.

Couleur

Incolore.

Odeur

Caractéristique. Lemon.

Point de fusion

-29°C/-20.2°F

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

80°C/176°F @

Point d'éclair

0°C/32°F (Coupelle fermée).

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Limite inférieure d'explosivité/inflammabilité: 0.6 Limite supérieure d'explosivité/inflammabilité: 8.3

Pression de vapeur

11.52 kPa @ 20°C/68°F

Densité relative

0.780 @ 20°C/68°F

Solubilité(s)

Insoluble dans l'eau.

Température d'auto-inflammabilité

200°C/392°F

9.2. Autres informations**Autres informations**

None.

Volatilité

Volatile.

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique**Stabilité chimique**

Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Indéterminé. Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Eviter le contact avec les acides et les bases.

10.5. Matières incompatibles**Matières incompatibles**

Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou

FLUXCLENE CLEANING SOLVENT (Combi)

vapeurs toxiques.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Autres effets sur la santé

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Inhalation

Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Nausées, vomissements.

Contact cutané

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère. Le produit a un effet de délipidation de la peau. Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.

Contact oculaire

Irritant pour les yeux.

Voie d'exposition

Contact cutané et/ou oculaire. Inhalatoire

Informations toxicologiques sur les composants

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)

4.016,0

Espèces

Rat

ETA orale (mg/kg)

4.016,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)

3000.0

Espèces

Lapin

ETA cutanée (mg/kg)

3000.0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l)

54.6

Espèces

Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l)

54.6

FLUXCLENE CLEANING SOLVENT (Combi)

PROPANE-2-OL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)

4.700,0

Espèces

Rat

ETA orale (mg/kg)

4.700,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)

12800

Espèces

Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l)

46.5

Espèces

Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l)

46.5

Inhalation

Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

Contact oculaire

Irritant pour les yeux.

Dangers chroniques et aigus pour la santé

Irritation des yeux et des muqueuses. Effet narcotique. Dépression du système nerveux central.

Voie d'exposition

Contact cutané et/ou oculaire. Absorption cutanée Ingestion

Organes cibles

Système nerveux central Yeux Peau Système respiratoire, poumons

Symptômes

Irritation des yeux et des muqueuses. Pupilles dilatées. Rhinite (inflammation de la muqueuse nasale). Détresse respiratoire générale, toux sèche improductive. Dépression du système nerveux central. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige.

FLUXCLENE CLEANING SOLVENT (Combi)

Orange Terpenes

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)

5.000,0

Espèces

Rat

ETA orale (mg/kg)

5.000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)

5000.0

Espèces

Lapin

ETA cutanée (mg/kg)

5000.0

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Dangereux pour l'environnement en cas de rejet dans les cours d'eau.

12.1. Toxicité

FLUXCLENE CLEANING SOLVENT (Combi)

Informations écologiques sur les composants

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL

Toxicité aiguë - poisson

CL₅₀, 96 hours: 20800 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE₅₀, 48 hours: 23300 mg/l, Daphnia magna

PROPANE-2-OL

Toxicité aiguë - poisson

LC₅₀, 96 heures: 9640 mg/l, Pimephales promelas (Fat-head Minnow)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE₅₀, 48 heures: 13299 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

CE₅₀, 72 heures: > 1.000 mg/l, Scenedesmus subspicatus

Toxicité aiguë - microorganismes

CE₅₀, >: > 1.000 mg/l, Boues activées

Orange Terpenes

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀

0.1 < L(E)C₅₀ ≤ 1 0.1 < L(E)C₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu)

1

Toxicité aiguë - poisson

LC₅₀, 96 heures: 0.71 mg/l, Pimephales promelas (Fat-head Minnow)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE₅₀, : 0.4 mg/l, Daphnia magna CE₅₀, 48 hours: mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

Cl₅₀, : 4 mg/l, Selenastrum capricornutum

HEPTANE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀

0.1 < L(E)C₅₀ ≤ 1

Toxicité aiguë - poisson

CL₅₀, 96 hours: 4.924 mg/l, Poissons

toxicité aquatique chronique

NOEC

0.01 < NOEC ≤ 0.1

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

PROPANE-2-OL

Persistance et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

FLUXCLENE CLEANING SOLVENT (Combi)

Informations écologiques sur les composants

PROPANE-2-OL

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

Informations écologiques sur les composants

PROPANE-2-OL

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale

Déchets classés comme déchets dangereux. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

Méthodes de traitement des déchets

Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Ne pas percer ou incinérer de conteneurs vides à cause du risque d'explosion.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1950
N° ONU (IMDG)	1950
N° ONU (ICAO)	1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID)	AEROSOLS (CYCLOHEXANE)
Nom d'expédition (IMDG)	AEROSOLS (CYCLOHEXANE)
Nom d'expédition (ICAO)	AEROSOLS (CYCLOHEXANE)
Nom d'expédition (ADN)	AEROSOLS (CYCLOHEXANE)

Proper Shipping Name (DOT)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	2.1
Risque subsidiaire ADR/RID	
Etiquette ADR/RID	2.1
Classe IMDG	2.1
Etiquette IMDG	
Classe/division ICAO	2.1
Risque subsidiaire ICAO	

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

FLUXCLENE CLEANING SOLVENT (Combi)

Non applicable.

**Groupe d'emballage
(ADR/RID)**

Groupe d'emballage (IMDG)

Groupe d'emballage (ICAO)

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



Oui.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-D, S-U

**Code de consignes
d'intervention d'urgence**

**Numéro d'identification du
danger (ADR/RID)**

**Code de restriction en
tunnels** (D)

Markings

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation UE**

Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail, amendée. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Document d'orientation

Workplace Exposure Limits EH40.

Autorisations (Règlement 1907/2006 Titre VII)

Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.

Restrictions (Règlement 1907/2006 Titre VIII)

Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Publié par Grace Claypole

Date de révision 18/03/2015

Révision 10

FLUXCLENE CLEANING SOLVENT (Combi)

Numéro de FDS 10372

Phrases de risque dans leur intégralité

- R10 Inflammable.
- R11 Facilement inflammable.
- R12 Extrêmement inflammable.
- R36 Irritant pour les yeux.
- R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
- R38 Irritant pour la peau.
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
- R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R62 Risque possible d'altération de la fertilité.
- R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Mentions de danger dans leur intégralité

- H222 Aérosol extrêmement inflammable.
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H222 Aérosol extrêmement inflammable.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H361f Susceptible de nuire à la fertilité.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H361f Susceptible de nuire à la fertilité.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FLUXCLENE CLEANING SOLVENT (Combi)

Clause de non-responsabilité

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.